



Avis n° 23-38618

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur [https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:"23-38618"](https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:)

Département(s) de publication : **62**
Annonce No **23-38618**

[I.II.III.IV.VI.](#)

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Le Touquet et Co, Hôtel de Ville, Boulevard Daloz, Point(s) de contact : Monsieur le Directeur, 62520, Le Touquet-Paris-Plage, F, Téléphone : (+33) 3 21 06 72 72, Courriel : achatspublics@ville-letouquet.fr, Code NUTS : FR

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://letouquet.com>

Adresse du profil acheteur : <https://ville-letouquet.safetender.com>

Ville du Touquet-Paris-Plage, Hôtel de Ville, Boulevard Daloz, Point(s) de contact : Monsieur le Maire, 62520, Le Touquet-Paris-Plage, F, Téléphone : (+33) 33 21 06 72 72, Courriel : achatspublics@ville-letouquet.fr, Code NUTS : FR, Adresse internet : <http://www.letouquettois.fr>, Adresse du profil d'acheteur : <https://ville-letouquet.safetender.com>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés :

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://ville-letouquet.safetender.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://ville-letouquet.safetender.com>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : Régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre activité : exploitation d'un SPIC

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Contrat de complémentaire santé collective à adhésion obligatoire pour les salariés du Touquet & Co et de la régie du Palais des Congrès

Numéro de référence : 23s0009

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 66512210



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Dans le cadre d'un groupement de commandes, Le Touquet & Co et la Régie du Palais des Congrès recherchent un prestataire chargé de proposer un contrat de frais santé à adhésion obligatoire pour l'ensemble du personnel de droit privé des deux structures. Ce contrat sera d'une durée de trois années avec une date de prise de effet au 1^{er} juin 2023.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 400 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Le touquet & co

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 66512210

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Le Touquet & Co est constitué sous la forme d'une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière pour l'exploitation d'un service public industriel et commercial (SPIC). Il assure statutairement les compétences suivantes :-L'accueil et l'information des touristes ainsi que la promotion touristique de la commune (missions inhérentes à un office de tourisme) ;-La gestion et l'exploitation des équipements touristiques, sportifs et culturels (Centre Nautique de la Baie de Canche, Centre Nautique de la Manche, le Parc Equestre, le Centre tennistique, le caravaning Stoneham) ;-L'organisation, la co-organisation, l'accueil, la coordination avec d'autres partenaires touristiques, sportifs, culturels. Le code NAF applicable à la structure est le 93 11 Z. La convention collective nationale du sport est applicable à la structure (IDCC 2511).

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. note méthodologique / Pondération : 40%

Prix :

1. Prix / Pondération : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 36

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : oui

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

II.2.14) Informations complémentaires : Offre de base : Cotisation dun taux unique avec une prise en charge employeur allant de 50% à 100 % pour le salarié seul ou pour le salarié et ses ayants droits.Variante imposée à réponse obligatoire : cotisation dun taux solo/duo/famille avec une prise en charge employeur allant de 50 à 100 % pour le salarié seul ou le salarié et ses ayants droits. Les variantes libres ne sont pas autorisées.

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Le palais des Congrès

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 66512210

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Le Palais des Congrès est constitué sous la forme d'une régie autonome dotée de la seule autonomie financière.Cette régie a pour objet d'assurer la gestion de l'établissement Palais des Congrès du Touquet par la Ville du Touquet-Paris-Plage. Elle a notamment pour mission :-De gérer et d'administrer le Palais des Congrès du Touquet ;-De commercialiser le Palais des Congrès du Touquet qui est composé de différentes salles pouvant accueillir des congrès, des séminaires, des salons professionnels, des événements touristiques et culturels ainsi que des réceptions privées ;-Et de gérer toutes activités connexes et complémentaires à l'objet ci-dessus.Le code NAF applicable à la structure est le 8230 ZLa convention collective applicable est celle du personnel des prestataires de services dans le domaine du secteur tertiaire (IDCC 2098)

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Note méthodologique / Pondération : 40%

Prix :

1. Prix / Pondération : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 36

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction :non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération :oui

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Offre de base : Cotisation dun taux unique avec une prise en charge employeur allant de 50% à 100 % pour le salarié seul ou pour le salarié et ses ayants droits. Variante imposée à réponse obligatoire : cotisation dun taux solo/duo/famille avec une prise en charge employeur allant de 50 à 100 % pour le salarié seul ou le salarié et ses ayants droits. Les variantes libres ne sont pas autorisées.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique



III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : DC1

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : DC2

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : références du candidat sur des prestations similaires datant de moins de 5 ans.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

25 avril 2023 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 26 avril 2023 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires



VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La consultation fait l'objet d'une procédure dématérialisée et la remise des offres devra impérativement se effectuer par voie dématérialisée. Cette procédure permet aux candidats de télécharger gratuitement le dossier de consultation par voie électronique via la plate-forme : <https://ville-letouquet.safetender.com> et les candidats ont l'obligation de déposer leur candidature et leur offre en ligne par voie électronique à cette même adresse. Tout envoi en format papier sera considéré comme irrégulier et sera rejeté. En cas de survenance d'un problème technique ou lié à l'utilisation de la plate-forme, le candidat pourra obtenir une assistance d'urgence au moyen d'une hotline : 08.25.00.13.26. Plusieurs documents et informations sont disponibles à la rubrique Aide de la plate-forme que les candidats sont invités à consulter. Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard six jours avant la date de remise des offres, une demande écrite via le profil acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse suivante : <https://ville-letouquet.safetender.com>. Une réponse sera alors adressée au plus tard quatre jours avant la date limite de réception des offres à tous les candidats ayant reçu le dossier de consultation

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014, Lille Cedex, F,
Téléphone : (+33) 3 59 54 23 42, Courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

23 mars 2023